



OUVERTURE DE LA 6^{ème} REVUE ANNUELLE DU SECTEUR DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Nouakchott. La 6^{ème} Revue Annuelle du Secteur de la Santé et des Affaires Sociales s'est ouverte mardi dans les locaux du Palais des Congrès de Nouakchott sous la présidence du ministre de la Santé et des affaires Sociales en présence de quelques membres du gouvernement mauritaniens et du corps diplomatique ainsi que des Représentants des Agences du Système des nations-Unies en Mauritanie.

On notait également la présence des différents responsables du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales et des représentants des partenaires au développement (Agences multi et bilatérales, ONG nationales et internationales).

Dans son allocution d'ouverture, monsieur Isselmou Ould Abdelkader, ministre de la Santé et des Affaires Sociales a déclaré que le Gouvernement mauritanien a mis en place une politique Socio-Sanitaire participative et dynamique visant à réduire la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies, à atténuer l'impact de ce fardeau sur les plus pauvres et à renforcer l'implication des communautés dans la gestion de leur système de santé.

Pour la mise en œuvre de cette politique, a ajouté le ministre, le Département de la Santé et des Affaires Sociales a dégagé sept axes prioritaires qui constituent à court terme ses principaux chantiers.

Il s'agit en particulier, dira le ministre de :

- La réadaptation du cadre juridique régissant les principaux aspects du département afin de sécuriser le secteur pharmaceutique et faire jouer au secteur médical privé son rôle complémentaire du public,
- La rationalisation de la gestion des ressources humaines avec la création de centres de formation périphériques impliquant les communautés bénéficiaires,
- Le renforcement du secteur hospitalier avec la création de quatre hôpitaux régionaux érigés en établissements publics et le développement de la chirurgie cardiaque et de la cancérologie,
- La mise en place d'un laboratoire performant de contrôle de qualité du médicament,
- La transformation du CNH en institut national de recherche en santé publique,
- La mise en place de mécanismes appropriés pour une réelle déconcentration des ressources aux niveaux opérationnels tout en garantissant le contrôle et le suivi nécessaires à travers une inspection générale renforcée,
- La mise sur pied d'équipes médicales d'intervention rapide pour une gestion et un contrôle efficace des épidémies et un accès renforcé aux services essentiels de santé.

« Dans ce cadre, l'administration sera mieux organisée à la faveur d'un cadre organique d'emploi en cours d'élaboration ; un nouveau code de santé publique permettra d'améliorer la qualité et la complémentarité des sous secteurs public et privé ; la place des programmes de lutte contre la maladie sera mieux définie et les niveaux périphériques et intermédiaires seront responsabilisés, accompagnés et suivis afin d'atteindre les objectifs du secteur conformément à ceux du millénaire » a souligné le ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

Le département renforcera davantage l'implication effective de tous les acteurs nationaux et internationaux du secteur dans le cadre d'une approche sectorielle de plus en plus développée et d'une politique de contractualisation visant à faire participer les acteurs sociaux dans la planification et la mise en œuvre du Programme Socio-Sanitaire, a précisé le ministre.

Monsieur Isselmou Ould Abdelkader, ministre de la Santé et des Affaires Sociales, a indiqué que son équipe fait de l'organisation de l'administration du Secteur de la santé et des Affaires Sociales, un de ses principaux chantiers pour l'année 2004.

Rappelons que pendant trois jours durant, les débats tourneront autour de l'exécution Plan Opérationnel du Secteur de la santé (POAS) 2003 et Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la revue précédente, des objectifs de développement du millénaire : un défi à relever, du développement des Ressources Humaines, du plan de Formation de l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP), du plan de Formation de l'Institut National des Spécialités Médicales (INSM), de la problématique du Médicament en Mauritanie, de l'opérationnalisation de la Centrale d'Achat des Médicaments et Consommables (CAMEC) : réalisations et défis, du programme de revitalisation de la Médecine Hospitalière et problématique de la Maintenance, de la lutte contre la Maladie et de la surveillance épidémiologique : quelle place pour les Programmes nationaux, de la pérennisation des acquis du Programme Elargi de Vaccination (PEV), de la maternité sans risque et leçons apprises du « Forfait Obstétrical », du développement de la recherche, de la redynamisation de l'action sociale, des leçons apprises du Projet Indigence, des objectifs de développement du millénaire et défis du passage à l'appui budgétaire, du développement du Système National d'Informations Sanitaires (SNIS) et la présentation de la carte sanitaire, de la relance de la supervision, séances d'Echanges sur les Programmes Régionaux et de la présentation du Plan Biennal 2004-2005 ■ **OMS**